## M. Ducharme et le Séminaire. *

Après un brillant cours d'études, fait au collège de Montréal, M. Ducharme entrait au grand Séminaire de Québec, dans l'automne de 1811 ; il en sortit prêtre, le 9 octobre 1814. La maison de Mgr Laval était alors, pour les aspirants au sacerdoce, le seul séminaire dans tout le vaste diocèse de Québec, qui s'étendait, d'un côté, depuis les îles du golfe St-Laurent jusque par delà les Montagnes Rocheuses, aux rivages de l'océan Pacifique, et de l'autre côté depuis la ligne qui sépare les Etats-Unis des Possessions Britanniques jusqu'aux climats glacés du septentrion le plus lointain. Le grand Séminaire de Montréal n'ouvrit ses cours de théologie qu'en 1840. C'était une époque de trouble et de surexcitation. Les armées américaines, à plusieurs reprises, tentèrent l'invasion du Canada ; pendant que les milices canadiennes, avec courage et succès, combattaient à la frontière, le jeune lévite, avec ferveur, en

---

* Outre les sources où nous avons déjà puisé pour écrire " la jeunesse de M. Ducharme, " *les notes de M. l'abbé A. Nantel*, supérieur du Séminaire de Ste-Thérèse, *le répertoire général du clergé canadien*, par M. l'abbé C. Tanguay, et *les archives de l'évêché de Montréal*, nous devons, pour le présent article, des remerciements particuliers à Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Martianopolis, et à M. l'abbé L. C. Gagnon, professeur de rhétorique au Séminaire de Québec. Mgr Bourget, dont la mémoire est toujours jeune et fraîche, a trouvé dans ses souvenirs d'enfance, sur le temps de séminaire de M. Ducharme, des détails pleins d'intérêt, que sur notre demande, il a pris plaisir à nous communiquer avec la plus gracieuse bienveillance: Sa Grandeur faisait alors ses classes de cinquième, de quatrième et de troisième. M. l'abbé L. C. Gagnon, de son côté, a bien voulu s'imposer, pour nous rendre service, le trouble de recherches tout-à-fait longues et minutieuses dans les archives du Séminaire de Québec. A la suite de certains renseignements, il ajoute : " Le relevé *de ce qui précède* a été fait par le regretté M. C. H. Laverdière, ce chercheur infatigable, et par conséquent mérite créance. " Sans doute, c'est là le meilleur certificat d'authenticité ; mais, pour nous, au même titre, mérite une égale créance le relevé *de ce qui suit*.

J. B. P.